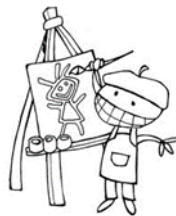


LA RENTRÉE ...

La rentrée des élèves
se fera le
Lundi 2 septembre à 8h40 !

Le portail ouvre dès 8h30.

Et la **matinée d'accueil et découverte**
Des classes de Petite Section,
Du restaurant scolaire et
Du Pôle Enfance (périscolaire et Accueil de loisirs)
Aura lieu **le samedi 25 mai 2024**



12

ECOLE PUBLIQUE

Jules Verne

17 rue de la mairie

44690 Maisdon sur Sèvre

02 40 06 11 73

ecolejulesverne@maisdon-sur-sevre.fr

ce.0440588A@ac-nantes.fr



Votre enfant va rentrer à l'école maternelle. C'est une étape importante de sa vie qui va s'accompagner de changements.

Afin que cette transition s'effectue dans de bonnes conditions, nous avons regroupé dans ce livret les renseignements et les recommandations qui nous paraissent importants et qui ont pour but le bien être des enfants.

Nous vous demandons d'en prendre connaissance et sommes à votre disposition pour répondre à vos questions.

Les Parents de Jules

L'école, c'est aussi des parents d'élèves !
« Les parents de Jules » est la section des parents d'élèves rattachée à l'Amicale Laïque.

L'association participe à la vie de l'école par le biais d'animations comme le marché de Noël ou la fête de l'école.

Les parents d'élèves élus au conseil d'école participent à 3 réunions dans l'année avec la mairie et l'équipe enseignante.

Pour les joindre : lesparentsdejules@gmail.com
ou sur leur page facebook
<https://www.facebook.com/lesparentsdejules>



NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

ECOLE	02 40 06 11 73
RÉSEAU D'AIDE SPÉCIALISÉE AUX ENFANTS EN DIFFICULTÉS (RASED)	02 40 54 75 44
MAIRIE	02 40 06 62 57
RESTAURANT SCOLAIRE	02 40 06 90 60
ACCUEIL PERISCOLAIRE	02 40 06 90 09



L'école a un blog où vous pouvez retrouver la vie de l'école et des informations pratiques !

<http://passerelle2.ac-nantes.fr/julesvernemaisdon/>

ABONNEZ-VOUS

BIENVENUE À VOUS ET À VOS ENFANTS !

Pour venir à l'école, les enfants doivent être prêts pour la vie en collectivité.

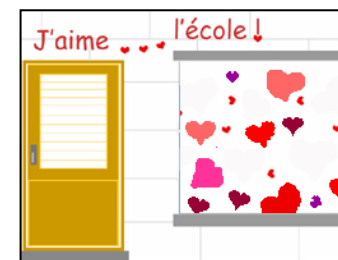
L'école maternelle est la première étape du système scolaire.

La présence régulière de votre enfant est un gage de réussite.

Inscrire son enfant à l'école c'est aussi s'engager à une assiduité.

L'instruction est obligatoire dès l'âge de 3 ans.

Toute absence supérieure à 48 h doit faire l'objet d'une demande justifiée auprès de l'Inspection de l'éducation nationale.



L'ÉCOLE, qu'est-ce que c'est ?

Durant 3 ans, il sera proposé à votre enfant des activités motrices, langagières, logiques et artistiques. Il développera sa personnalité et fera l'apprentissage de la vie en groupe.

Ces années sont très importantes car elles préparent votre enfant à l'école élémentaire par l'acquisition de techniques précises et par de véritables apprentissages.



La scolarité primaire de votre enfant à l'école est composée de 3 cycles :

- Le cycle 1 : petite section (PS), moyenne section (MS) et grande section (GS)
- Le cycle 2 : CP, CE1 et CE2
- Le Cycle 3 : CM1, CM2 (et 6°)

VÊTEMENTS : PENSEZ « PRATIQUE »

Les enfants sont amenés au cours de la journée à effectuer des activités physiques (dans la cour de récréation, dans la salle de motricité) et parfois salissantes (peinture, collage). Il est important de les habiller de façon pratique (vêtements faciles à mettre et à enlever tout seul, chaussures à scratchs).

Évitez les bretelles, les salopettes et les vêtements que vous craignez d'abîmer.

Pour que l'on puisse reconnaître les vêtements perdus par les enfants, il est indispensable d'écrire leur nom et leur prénom dessus.



C'EST L'HEURE DE MANGER !

LA CANTINE

L'inscription au restaurant scolaire se fait à la mairie.



AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE : QUE FAIT-ON ?

L'accueil périscolaire

L'inscription à l'accueil périscolaire se fait à la mairie ou au Pôle Enfance.

Accueil des enfants

Le matin de 7h00 à 8h30

Le soir de 16h15 à 19h00

Horaires et Dates utiles

HORAIRES DE L'ÉCOLE :

Nous comptons sur vous pour respecter les horaires, ce qui est important d'une part pour l'enfant et d'autre part pour l'organisation de l'école.

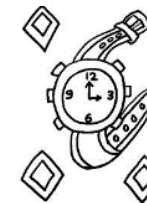
Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi

MATIN 8h40 / 12h

APRÈS MIDI 13h35 / 16h15

L'accueil est assuré 10 minutes avant l'horaire de début de classe.

LES PORTAILS SERONT FERMÉS EN DEHORS DES HORAIRES.



LES VACANCES SCOLAIRES :

Elles commencent après la classe et reprennent le matin du jour indiqué.

AUTOMNE : du 19 octobre au 4 novembre 2024

NOËL : du 21 décembre au 6 janvier 2025

HIVER : du 8 février au 24 février 2025

PRINTEMPS : du 5 avril au 22 avril 2025

PONT DE L'ASCENSION : du 28 mai au 2 juin 2025

VACANCES d'été : du 5 juillet au 2 septembre 2025

Bon à savoir

- Votre enfant est malade ?

Pensez à appeler l'école et laisser un message mais appelez aussi la cantine (avant 8h30) et l'accueil périscolaire.

Un certificat médical ou l'ordonnance de la pharmacie sera à fournir en mairie pour le restaurant scolaire.

- Un changement dans l'organisation ?

Pensez à prévenir **votre enfant et l'école** de ce changement (mot dans le cahier ou message sur le répondeur si dernière minute).

Le tableau d'inscription à l'entrée de la classe pour la cantine et l'accueil périscolaire n'est là que pour indiquer à votre enfant où il mange le midi et comment il repart le soir.

Dans tous les cas, il est indispensable de prévenir l'accueil périscolaire et la cantine !

Les numéros pour les joindre sont en page 10.

BIEN PRÉPARER LA RENTRÉE

Pour la rentrée, votre enfant aura besoin de :

- un sac avec des affaires de rechange (marquées à son nom) que vous laisserez à l'école
- un gobelet avec son prénom dessus
- un sac (marqué à son nom) pouvant contenir un grand cahier (24 x 32 cm)
- un duvet ou couverture pour la sieste l'après-midi (avec un petit coussin éventuellement)
- deux boîtes de mouchoirs
- une attestation d'assurance comprenant les mentions « responsabilité civile » et « individuelle accident »

Nous vous accueillerons le **vendredi 30/08 de 16h30 à 18h avec votre enfant**. Ce sera l'occasion de déposer ses affaires.

LES CONSEILS POUR LES PREMIERS JOURS

- apportez le doudou
- ne partez pas sans avoir dit au revoir à votre enfant
- parlez-lui de l'école et de ce qu'il va y faire
- ne vous affolez pas s'il pleure, c'est tout à fait normal